



Loi sur les relations industrielles
(L.R.N.-B., chap. I-4)

INTERVENTION
DEVANT LA COMMISSION DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

Entre: _____ le requérant,

-et-

le défendeur.

(NOM DE L'INTERVENANT)

désire intervenir dans les procédures dont est saisie la Commission relativement à une demande de _____ présentée par le requérant
le _____ 20 _____, conformément à l'article _____ de la loi.

Déclaration de l'intervenant:

1. a) Adresse de l'intervenant:

b) Adresse aux fins de signification:

*2. L'intervenant est un syndicat ou un conseil syndical qui

a) représente des salariés; ou

b) est l'agent négociateur de salariés qui pourraient être visée par la demande.

OU

*3. L'intervenant est l'employeur des salariés visée par la demande.

OU

*4. L'intervenant est une organisation d'employeurs visée par la demande.

5. L'intervention est accompagnée des documents justificatifs suivants:

6. L'intervenant désire faire les observations suivantes:

*7. Pages additionnelles annexées

a) Nombre de pages:

b) Numéros faisant l'objet de renseignements complémentaires:

*8. Outre la signification normale des documents relatifs à la présente intervention, l'intervenant demande que copie soit envoyée aux personnes suivantes (nom et adresse):

Fait à _____, le _____ 20____.

(signature et fonctions)

(signature et fonctions)

N.B. La présente formule doit être remplie et signée conformément aux dispositions de la loi et des règles de la Commission.

*Rayer les mentions inutiles